

Notre mandat est limité, mais nous ne sommes pas pour autant dispensés de regarder au-delà, puisque, en fin de compte, l'Acte final se situe dans la perspective plus large de la détente. D'ailleurs, si pour réaliser la détente il faut augmenter la confiance de part et d'autre, dans le domaine politique, il n'en est pas moins inconcevable qu'on y parvienne sans ralentir la course aux armements. La détente politique et le ralentissement de la course aux armements vont de pair. La confiance suscitée dans un domaine se propage dans l'autre, car la sécurité, comme l'insécurité, ne connaissent pas de limites.

Nous ne sommes pas ici pour traiter du désarmement, responsabilité qui relève d'autres organismes internationaux. Par contre, nous ne pouvons nous permettre de faire abstraction des effets qu'une concentration des forces et des armes militaires, allant au-delà des besoins de défense reconnus, auront sur la stabilité et la confiance. Nous ne pouvons faire abstraction de la lenteur de progrès réalisés au niveau des négociations sur la limitation des armements, que ce soit en Europe ou ailleurs. La phase des mesures préliminaires est passée et il nous faut maintenant en arriver au coeur même du problème, c'est-à-dire amorcer vraiment le désarmement. Certes, personne ne prétend que les prochaines étapes seront faciles: on ne peut s'attendre à progresser en se contentant de faire des déclarations de bonne foi ou de chercher à mettre de bonnes intentions sous forme de loi. Il nous faut donc limiter les moyens que nous avons de faire la guerre. Nous n'avons pas d'autres choix.

Je l'ai déjà dit, ce point ne figure pas à notre ordre du jour. Toutefois, nous ne devons pas nous faire d'illusions et penser que l'opinion publique appuiera indéfiniment la forme de coopération que nous avons prévue à Helsinki si nous ne nous préoccupons pas de la sécurité sur un plan plus large.

Une part importante de la coopération prévue à Helsinki touche le domaine économique. Là, comme en matière de sécurité, le langage utilisé dans cette partie de l'Acte final reflète une conception qui nous invite à déborder du strict cadre de notre mandat.